



TAPs 6^e année, période 2 : du 4 novembre au 19 décembre 2019

École élémentaire de Meyne

Service du périscolaire 04 75 26 02 13

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAPs) sont en ligne par période.

Vous devez déposer le dossier complet de votre enfant (extrait du carnet de santé, fiche de renseignements dûment remplie, attestations professionnelles pour bénéficier de 4 séances hebdomadaires de Taps) auprès des coordonnatrices.

De nouveaux aménagements ont été opérés afin de rendre encore plus fluide votre parcours dans les rubriques : distinction plus affirmée entre les inscriptions aux TAPs et aux garderies, renouvellement des groupes classes pour coller au plus près de la réalité des nouveaux regroupements, modification des heures limite pour les inscriptions en restauration scolaire.

Les inscriptions aux Taps continuent à se faire par période (avant le jeudi soir précédant la date des vacances à 18h), et selon les modes de fonctionnement de chaque école.

Les périodes 2019-2020

P2 : du 4 novembre au 19 décembre

P3 : du 6 janvier au 21 février

P4 : du 9 mars au 17 avril

P5 : du 4 mai au 26 juin.

Ces activités TAPS, de 15h45 à 16h30 complètent, pour ceux qui le souhaitent, la semaine scolaire, étalée sur 5 matinées et 4 après-midi de 2h. Nous conservons pour la 6^e année ce découpage horaire où les apprentissages scolaires sont placés aux heures les plus favorables. Ces Taps fournissent un bon complément aux acquisitions scolaires.

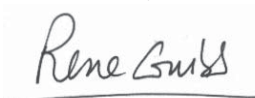
Ils élargissent les horizons culturels et sportifs de vos enfants tout en développant des liens entre l'école et les associations de Nyons. Ils sont gratuits et ouverts à tous.

Programme des activités en ligne et affichés sur le panneau périscolaire de l'école.

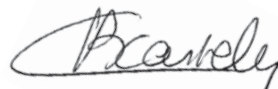
Nous vous souhaitons un bon usage de nos services du périscolaire, nos coordonnatrices demeurant à votre écoute pour que votre enfant y soit accueilli dans les meilleures conditions.

Bien cordialement !

Pierre COMBES
Maire de Nyons



Colette BRUN-CASTELLY
Adjointe chargée de l'éducation et de la formation



TAPS Période 2

École élémentaire de Meyne

Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Judo A.A	Arts plastiques A.A	Raconte-moi une histoire A.M	Jeux de société A.M
Créations A.M	La Terre et nous A.A	Fabrications de Noël A.M	Arts plastiques A.A
Grand jeu A.M	Médiathèque A.M	Cirque A.A	Tous sports A.M
Escalade / Tir à l'arc A.A	Les matériaux perdus A.A	Culture numérique A.A	Jeux de balle A.M
Tous sports A.M	Volleyball A.M	Badminton A.M	Théâtre A.A
Cultures du monde A.A	Capoeira* A.M		Hip-Hop A.A

***La Capoeira** : chorégraphie venue du Brésil dont l'origine est un sport de combat, certains mouvements ressemble au Hip-hop.

Animateur municipal = A.M

Animateur associatif ou auto-entrepreneur = A.A